

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom COLMART Hervé
Adresse email herve.colmart@novarina.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale NOVASANIT
Siren 377659636
Code NAF 46.74B - Commerce de gros (commerce
interentreprises) de fournitures pour la plomberie et
le chauffage
Adresse 128 BOULEVARD DE LA CORNICHE 74200
THONON-LES-BAINS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs 102

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 2.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 37

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	0
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0
Population envers laquelle l'écart est favorable	Égalité
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	92
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	92

Publication des résultats obtenus

Date de publication	24/02/2025
Site Internet de publication	
https://www.novasanit.fr/	